

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents  
au Conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de votes pour : 18  
Nombre de votes contre : 0  
Abstention : 0  
Date de la Convocation : 26/02/2024  
D2024040214

Séance du 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NICOLAS Carine, JAILLET Christian, POCHON Laurence, NEVORET Benoit, CARRUBA Isabelle, POCHON Béatrice, TISSERAND-BOUVARD Magali, GUILLERMIN Patrice, PONCIN Emmanuel, MIVIERE-BASSET Karine, CHATELET Jocelyne, DELIANCE Alexandre, BOUVARD Nelly, SOCHAY Hervé, CALLAND Cédric

Excusé : LAMBERET Anthony donne pouvoir à CARRUBA Isabelle

Absent : NOEL Simon

Monsieur NEVORET Benoît a été élu secrétaire de séance

**Objet** : Motion de soutien à l'EHPAD de Montrevel - Foissiat

Madame le Maire informe avoir reçu un courrier des maires de Foissiat et de Montrevel-en-Bresse, adressé à tous les conseils municipaux du secteur. Ce courrier indique qu'une étude de l'administration hospitalière juge que le site de Foissiat ne réunit plus les conditions de sécurité nécessaires à l'accueil de ses 35 résidents et qu'il convient de les redéployer dans un prisme départemental. L'unité de Foissiat fermerait et l'EHPAD de Montrevel-Foissiat serait amputé de 35 lits sur les 164 qu'il comporte. Notre territoire, déjà sous-doté par rapport à la moyenne régionale, serait fortement impacté et les résidents seraient envoyés dans des structures plus grandes et plus éloignées de leurs familles.

Madame le Maire propose au conseil d'adopter une motion de soutien aux communes de Foissiat et Montrevel, demandant le maintien de l'unité de Foissiat et sa mise en conformité technique et le maintien de l'intégralité des 164 places au sein de l'EHPAD Montrevel-Foissiat.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- adopte la motion présentée en annexe.



Pour copie conforme,  
Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christelle MOIRAUD', written over a horizontal line.

Christelle MOIRAUD